

Corrigendum

Affaire C-40/17 *

Pièce déposée par :

le gouvernement allemand

Nom usuel de l'affaire :

FASHION ID

Date de dépôt :

9 mai 2017

[omissis]

Il apparaît, à la relecture, que les observations que le gouvernement allemand a déposées le 8 mai 2017 dans l'affaire précitée présentent malheureusement deux erreurs techniques :

Au point 8, au lieu de « Wird noch ergänzt (Verweis auf den Vorlagebeschluss) » [« Encore à compléter (référence à la demande de décision préjudicielle) »], il y a lieu de lire « Es wird auf die Ausführungen im Vorlagebeschluss verwiesen » [« Le gouvernement allemand se réfère à l'exposé de la décision de renvoi »].

Au point 10, avant-dernière ligne, au lieu de « Webseitennutzers » [« de l'utilisateur du site »], il y lieu de lire « Webseitennutzer » [« l'utilisateur du site »].

Le gouvernement allemand demande à la Cour de bien vouloir excuser ces erreurs et joint à la présente une version complète du mémoire corrigé en conséquence.

[omissis]

(sé)

Möller

* Langue de procédure : l'allemand.